



RÉPUBLIQUE FRAN

MAIRIE DE BERNES

95340 VAL-D'OISE

Envoyé en préfecture le 14/03/2024

Reçu en préfecture le 14/03/2024

Publié le 14/03/2024

ID : 095-219500584-20240228-2024\_05\_02-AR



N° 2024-05

Tél. : 01 34 70 03 11

Fax : 01 30 34 27 68

e-mail : mairie@bernes95.fr

Toute correspondance  
est à adresser à Mr le Maire

## DECISION DU MAIRE

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-21 et suivants,

Le Maire, au nom de la commune, signe le contrat de vérification réglementaire des installations des bâtiments communaux, avec l'entreprise DEKRA-Agence IDF Ouest, bâtiment Cérianthe 1, 21-23 rue du Petit Albi-95 801 CERGY SAINT CHRISTOPHE, pour une durée de 3 ans, renouvelable tacitement pour 3 ans, à compter du 28 février 2024.

Fait à Bernes-sur-Oise, le 28/02/2024

Le Maire,

Olivier ANTU

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Cergy dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département et de sa publication pour voie d'affichage.*

*Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application télécourants citoyens accessible par le biais du site [www.telrecours.fr](http://www.telrecours.fr).*

*Date de publication : 14 mars 2024*